

Compte rendu du conseil municipal Séance du 24 janvier 2019

Présents : MM. Mmes : Rémy **RABATEL**, Germinal **FLORES**, Christian **GUILLOT-JEROME**, François **AUGIER**, Christèle **BAS**, Margaret **CAVASIN**, Mireille **DENISSE**, Bernadette **DURAND-GRATIAN**, Gaëlle **LIERE**, Fabrice **QUILLON**, Daniel **RABATEL**

Excusés : MM. Franck **DURAND**, Laurent **LEROY**, Julien **MEYNIER**,

Mme Gaëlle **LIERE** a été nommée secrétaire.

Nombre de membres afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 14

Ayant pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 19 janvier 2019

Eclairage public 2° tranche

Participation de la commune de 3.434 € pour l'éclairage public 2^{ième} tranche sur un coût total de 43.208 € TTC ; Le SEDI prend à sa charge 90 % de la totalité.

Toutes les ampoules des luminaires de la commune seront remplacées par des led.

Le conseil municipal approuve la proposition à l'unanimité

Enfouissement réseau impasse du violet

Le SEDI prend à sa charge la totalité des travaux d'enfouissement des réseaux de l'impasse du violet pour un coût de 36.000 €.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité des membres présents.

Déversoir SCI LORIE

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le déversoir du débit de fuite de la SCI LORIE.

Régularisation de cession de parcelles

Suite à des élargissements de chaussée, il y a lieu de régulariser les cessions des parcelles de M. SAVOYAT A622 de 5m² et A620 de 35 m² à la commune.

Objet de la délibération n° 2019.01.01 : Cession de parcelles à la commune

M. le Maire rappelle que pour permettre l'élargissement de la chaussée, la commune a décidé d'acquérir à titre gratuit les parcelles cadastrées A620 pour 30 m² et A622 pour 5 m² appartenant en indivision à Messieurs Rémy SAVOYAT, Robert SAVOYAT et Jean SAVOYAT.

Il convient de régler les honoraires afférents à cette cession gratuite pour un montant de 262,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le règlement des frais d'acte d'un montant de 262,00 € ;

- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier et notamment l'acte notarié ;
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Véhicule utilitaire

Le véhicule étant recalé au contrôle technique, deux devis seront demandés pour un utilitaire.

Délégué à la commission eau & assainissement des Vals du Dauphiné

Il convient de nommer un délégué à la commission eau et assainissement des Vals du Dauphiné. Daniel RABATEL est désigné pour assumer cette tâche.

Pose d'un panneau STOP à Marlieu

Le conseil municipal se prononce favorablement pour l'acquisition d'un panneau « STOP » qui sera installé à Marlieu.

Règlement de la salle de réunions

Le règlement de la salle réunions a été établi et approuvé par le conseil. Il sera affiché dans la nouvelle salle de réunions des nouveaux locaux de la mairie.

Questions diverses

Camion pizza

Une demande pour un camion pizza a été déposée pour les jeudis. Le conseil proposera à la personne le mardi.

Travaux école

Le déménagement de l'école est prévu pour le 15 février prochain.

La séance levée à 22 heures 45

Prochaine réunion : jeudi 21 février à 20 heures30.